CGA2E
Organisme Mixte de Gestion Agréé

2022 INFORMATIONS IDENTIFICATION OGID00

Tableau obligatoirement transmis.

IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique (A)	
Code Activité de la famille comptable (B)	
Code Activité Libre (C)	
IDENTIFICATION DE L'ÉDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABLE	
Nom de l'éditeur	
Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale	
Référence du logiciel	
PÉRIODE	
Date de début exercice N	
Date de fin exercice N	
Date d'arrêté provisoire	
MONNAIE	
Monnaie	
TVA	
Situation au regard de la TVA (E) ***(1)*** *Recettes exonérées en totalité de TVA –* ***(2)*** *Recettes en franchise de TVA en totalité –* ***(3)*** *Recettes soumises en totalité à TVA -* ***(4)*** *Recettes soumises partiellement à TVA* Si ***(4)*** : **Coefficient de déduction** (en %)	
DÉCLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement (D) ***(1) oui – (2) non***	

ADHÉRENT SANS CONSEIL	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHÉRENTE	
Je soussigné	
ATTESTATION	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	*(COCHER LA CASE)* ☐

(A) Table des formes juridiques : le contenu de la table est décrit dans le volume 3Z d'EDIFICAS.
(B) Le code activité de la famille comptable (NAFU) est sur 6 caractères. Il est fortement préconisé lors de l'envoi vers des OGA membres de la famille comptable. La table des codes NAFU est téléchargeable sur le site EDIFICAS.
(C) Le code activité doit être présent sur la demande éventuelle du destinataire.
(B) et (C) Il est fortement recommandé qu'un de ces codes soient transmis.
(D) La mention Déclaration rectificative ne porte que sur les seuls tableaux fiscaux (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins sur ces tableaux fiscaux a été modifiée. Il s'agit donc d'indiquer seulement qu'il s'agit d'une transmission contenant ou non la rectification de la déclaration fiscale.
(E) Dans les situations (1) et (2), les tableaux de rapprochement TVA ne sont pas à transmettre.

CGA2E
Organisme Mixte de Gestion Agréé

2022 **DÉCLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE** **OGBIC00**

Tableau obligatoirement transmis.

Je soussigné(e),	
Identification du professionnel de la comptabilité	
Dénomination :	**N° SIRET :**
Adresse :	
déclare que la comptabilité de	
Identification de l'entreprise adhérente	
Nom et adresse :	
Profession de l'adhérent	
Profession :	
adhérent du centre de gestion agréé	
Identification du centre de gestion / organisme mixte de gestion	
N° Agrément :	**102680**
Désignation :	**CGA2E**
Adresse :	**12 rue des Métiers 68000 COLMAR**
est tenue ① ou surveillée ② et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité. (A)	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	☐ (cocher la case)
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
Le	À : Nom du signataire (B) :

(A) Les réponses possibles sont ① pour « tenue » ou ② pour « surveillée »
(B) Le nom du signataire doit être le nom de l'expert-comptable et non pas le nom du cabinet

CGA2E
Organisme Mixte de Gestion Agréé

2022 INFORMATIONS GÉNÉRALES OGBIC01

Tableau obligatoirement transmis

Généralités	Réponse
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	

Renseignements divers	Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? ***(1) oui - (2) non - (3) non applicable***	
Statut du conjoint dans l'entreprise : ***(1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint***	
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent ? ***(1) oui - (2) non***	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? ***(1) oui - (2) non***	
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? ***(1) oui - (2) non - (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant - (4) non applicable***	
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable : ***(1) appliquée - (2) renonciation - (3) non applicable***	
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? ***(1) oui et < au plafond - (2) non - (3) oui et plafonnement***	
Si l'adhérent a cessé son activité : - date de la cessation - Motif de la cessation ***(1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès***	
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère ? ***(1) oui - (2) non***	
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? ***(1) oui - (2) non*** Si ***oui :***	
Désignation	Montant
Si activité de location meublée :	
- activité ***(1) professionnelle – (2) non non professionnelle*** - location ***(1) courte durée - (2) longue durée*** - bien géré par un gestionnaire ***(1) oui - (2) non*** - affiliation aux cotisations sociales ***(1) oui - (2) non***	

Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042) - montant des cotisations TNS obligatoires - montant des cotisations TNS non obligatoires	
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes :	

CGA2E
Organisme Mixte de Gestion Agréé

2022 RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES OGBIC02

Tableau obligatoirement transmis. (si néant cocher la case) **Néant** ☐

TRANSFERT DE CHARGES, DÉDUCTIONS COMPTABLES, RÉINTÉGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DÉDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées				
Libellés	**Montant Total**	**Montant**		
		Transfert de charge	**Neutralisé comptablement**	**Réintégré fiscalement**
Véhicules (carburant, assurance, entretien…)				
Habitation				
dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
PRÉLÈVEMENTS EN NATURE				
Marchandises				
Matières premières				
Fournitures consommables et charges externes				
RÉMUNÉRATIONS				
Salaires				
dont indemnités journalières des salariés				
Charges Sociales sur salaires				
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant				
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant				
Rémunération des associés non gérants				
IMPÔTS ET TAXES				
CSG non déductible				
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme				
Intérêts sur crédits à court terme				
AUTRES				
Amendes				
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un CGA (2/3 des dépenses dans la limite de 915€)				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers : (à préciser) (à préciser)				
TVA REVERSÉE SUR CHARGES MIXTES				

Déductions Fiscales	Montant déduit
Plus-values	
Article du CGI permettant l'exonération - 151 septies - 151 septies A - 151 septies B - 238 quindecies - Autres (à préciser) (à préciser)	
Plus-value court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12,8%	
Autres déductions fiscales (à préciser) (à préciser)	

Tableau obligatoirement transmis.

Renseignements généraux concernant la TVA	Réponses
VA sur les débits ou encaissements ? ***Débits = 1 - Encaissements = 2 - Mixte = 3***	
Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre d'option adressée à l'administration ? ***1 = OUI - 2 = NON***	

N° Compte	Données comptables	Total HT	Exo	Répartition chiffre d'affaires					
				20,00%	*19,60%*	*10,00 %*	*7,00 %*	*5,50 %*	*Autres taux*
Détail des comptes 70									
	Total CA								
Si TVA sur la marge, Marge HT (si TVA sur marge non comprise dans détail ci-dessus)									
Produits - autres classe 7 et Autres opérations (+ et -) (1)									
Acquisitions intracommunautaires									
Achats auto-liquidés (sous-traitance bâtiment, télécartes, etc.)									
CORRECTIONS DÉBUT D'EXERCICE Compte de régularisation fin d'exercice (N-1)									
4181	+ Clients Factures à établir								
4198	- Avoirs à établir								
4687	+ Produits à recevoir								
487	- Produits constatés d'avance								
Si TVA sur Encaissements									
410 à 4164	+ Créances clients								
4191 - 4196 - 4197	- Avances clients								
	+ Effets escomptés non échus								
	+/- Autres								
CORRECTIONS FIN D'EXERCICE Compte de régularisation fin d'exercice (N)									
4181	- Clients Factures à établir								
4198	+ Avoirs à établir								
4687	- Produits à recevoir								
487	+ Produits constatés d'avance								
Si TVA sur Encaissements									
410 à 4164	- Créances clients								
4191 - 4196 - 4197	+ Avances clients								
	- Effets escomptés non échus								
	+/- Autres								
	AUTRES CORRECTIONS								
54 - 6714	- Créances irrécouvrables								
	+/- régularisation (N – 1) en base (2)								
	Base HT taxable								
	Base HT déclarée								
	Écart en base (à justifier)								
	TVA à régulariser								
Soldes des comptes TVA à la clôture		**Soldes**	**Exo**	**20,00 %**	**19,6 %**	**10,00 %**	**7,00 %**	**5,50 %**	**Autres taux**
4457	TVA collectée								
4455	TVA à décaisser								
44567	Crédit de TVA								
4458 (souvent 44587)	TVA à régulariser								

Commentaires, remarques, précisions de toutes natures :

Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant	Réponse
Date de la déclaration	
Montant	

TVA DÉDUCTIBLE

Renseignements généraux concernant la TVA	Réponse
Montant HT des acquisitions d'immobilisation s ouvrant droit à TVA récupérable	

(1) Cette partie peut contenir les informations suivantes : Productions d'immobilisations, Cessions d'immobilisations, Transferts de charges, etc.
(2) Régularisations positives ou négatives des bases concernant l'exercice précédent.